



# MÉTROPOLE

## 5 JOURS DE CONGÉS EN MOINS : MERCI QUI ?



### UNE INTERSYNDICALE POUR FAIRE VACILLER UN SYSTÈME

Les premières élections professionnelles Métropole ont donc eu lieu. Sur notre Conseil de Territoire, la CGT est toujours majoritaire et troisième à l'échelle métropolitaine. Il faudra peu de temps pour que les agents de la Métropole se rendent compte que là où la CGT négocie, les acquis sont meilleurs... Mais d'ici là, l'heure est à la mobilisation... Première étape de cette mise en ordre de marche, la CGT participe à une intersyndicale métropolitaine, que seul FO a refusé. Cette intersyndicale est désormais MAJORITAIRE en CT! Au programme des revendications communes : défense des services publics, plus de ratios pour les nominations (promouvables = promus), harmonisation des acquis vers le haut, mobilité au choix de l'agent... La CGT ne renoncera pas à ses revendications, mais joue la carte de l'unité pour construire un rapport de force!

Quand un syndicat vous a vendu du rêve, sur sa seule capacité à mieux faire que les autres, quand il s'est vanté de vous avoir obtenu des jours mobiles supplémentaires et qu'au final on vous en supprime 5, au nom de l'uniformisation! Nous avons là l'exemple même de ce qui nous attend prochainement : **l'harmonisation par le bas des acquis des agents**, avec l'accord de ce syndicat! La CGT se battra au Comité Technique contre ce nivellement vers le bas! La question du régime indemnitaire est la prochaine sur la liste! Il faudra que chaque agent soit présent pour défendre son salaire, car soyons clair :

**CE N'EST QUE LE DÉBUT !**

### Conseils de territoire tour...

Depuis plusieurs semaines, la CGT de la Métropole fait le tour des Conseils de territoire afin de remettre aux Présidents notre cahier revendicatif. De leur propre aveux, les directions de CT sont peu informées et peu influentes...

Partout, nos revendications ont trouvé un accueil plus que favorable, chacun avouant tout de même qu'il n'a aucun pouvoir...

Le ton se veut rassurant « ne vous inquiétez pas, tout se passera bien! »... Mais les privatisations ont

déjà commencé! C'est par exemple le cas du service nettoyage du 1er arrondissement de Marseille, qui tombera dans le privé à partir du 1er juin! Et on le sait, secteur par secteur, Marseille privatise d'abord le nettoyage, pour vendre ensuite la collecte des ordures ménagères, bien plus juteuse pour les actionnaires! Et ce qui est bon pour Marseille, sera forcément au menu de tous... Certains nous ont annoncé déjà y travailler.



# MÉTROPOLE

# PPCR

PARCOURS PROFESSIONNEL, CARRIERE, REMUNERATION

## LES DANGERS DU PPCR ! POURQUOI LA CGT N'A PAS SIGNÉ !

*Cette réforme ne coûtera quasiment rien car les agents autofinancent les nouvelles grilles par des carrières plus longues, un avancement ralenti et des promotions limitées.*

*Cette réforme engendre également une aggravation de la diminution des possibilités de promotions (le taux de promus/promouvables) aux échelons et aux grades supérieurs.*

**Un calendrier inacceptable :** La revalorisation des catégories C est étalée de 2017 à 2020.

**La suppression de l'avancement d'échelon à la minimale :** avec seulement un petit contingent qui sera en faveur des « plus méritants »...On accentue donc un peu plus le favoritisme et le clientélisme déjà bien existant dans nos collectivités !

**Rallongement de la durée des carrières :** Il faudra pour un adjoint (technique ou administratif) ajouter 4 ans supplémentaires pour atteindre le dernier échelon de son grade pour un gain de 19 points soit 71 € net !

**Problème de reclassement :** Certains agents en fin de carrière vont se retrouver à un indice inférieur à celui qu'il aurait eu en restant sur les anciennes grilles.

GRILLES INDICIAIRES ANNEE 2015						ANNEE 2017						ANNEE 2020					
Échelles	Indices	Échelon 1	Traitement brut*	dernier échelon	Traitement brut*	Grades	Indices	Échelon 1	Traitement brut*	dernier échelon	Traitement brut*	Grades	Indices	Échelon 1	Traitement brut*	dernier échelon	Traitement brut*
Échelle 6	indice brut	364		543		grade C 3	indice brut	374		548		grade C 3	indice brut	380		558	
	indice majoré	338	1 565,04	462	2 139,20		indice majoré	345	1 597,45	466	2 157,72		indice majoré	350	1 620,61	473	2 190,13
Échelle 5	indice brut	348		465		Grade C 2	indice brut	351		479		Grade C 2	indice brut	356		486	
	indice majoré	326	1 509,48	407	1 884,53		indice majoré	328	1 518,74	416	1 926,20		indice majoré	332	1 537,26	420	1 944,73
Échelle 4	indice brut	342		432		Grade C 1	indice brut	347		407		Grade C 1	indice brut	354		432	
	indice majoré	323	1 495,59	382	1 768,77		indice majoré	325	1 504,85	367	1 699,32		indice majoré	330	1 528,00	382	1 768,77
Échelle 3	indice brut	340		400													
	indice majoré	321	1 486,33	363	1 680,80												

\* les exemples de traitements bruts sont calculés avec le point d'indice actuel : 4,6303 x indice majoré

## RAPPEL DES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE LA CGT

- Recrutement dans la Fonction publique, sans diplôme avec un minimum de 1800 € net
- Doublement du salaire à minima sur l'ensemble d'une carrière soit au moins 3600 € net
- Effet proportionnel sur toutes les grilles des catégories C, B, A.